

prisonnier. A la vue du sang, les trois bandits frémissent comme trois bêtes féroces, les gendarmes et les soldats de service se jettent sur eux pour les contenir, des cris de mort se font entendre, un affreux désordre règne quelques instans dans le sanctuaire de la justice ; mais bientôt le calme se rétablit.

Sur la requisition de M. le procureur-général, un détachement de la ligne arrive, la force armée fait évacuer la salle, et une triple condamnation à mort est prononcée, au milieu d'un silence solennel qui n'est interrompu que par les éclats de rire infâmes des trois accusés !

Un habitant de Courtenay vient d'inventer une machine avec laquelle, en se dépensant que peu de forces, il fait monter des quantités d'eau considérables à une très grande hauteur. C'est par le moyen d'une bande de drap sans fin passée sur deux cylindres, dont l'un est plongé dans l'eau du réservoir, qu'il parvient à élever le liquide. En faisant tourner avec rapidité le cylindre supérieur, l'eau s'élève avec la bande de drap et produit un phénomène extrêmement curieux. Cette machine figurera, dit-on, à la prochaine exposition.

## BELGIQUE.

—On lit dans l'*Emancipation* de Bruxelles, en date du 7 février :

« Une expérience extraordinaire et qui pourrait avoir une haute conséquence pour notre industrie, a eu lieu hier au jardin botanique sur le *Musa* (bananier). Cette plante dont la prodigieuse végétation sous les tropiques et en Orient est connue de tout le monde, a été réduite, en une demi-heure au plus, de son état naturel et pris sur place, en un papier dont on admire la force et la beauté, et en une touffe filamenteuse aussi solide et aussi brillante que la soie. Nous ne connaissons que quelques détails de cette double opération qui a été exécutée avec la plus étonnante facilité par M. Frémendit, l'un des directeurs de la compagnie générale du Bananier, établie à Paris. Un ouvrier de la fabrique de M. Dansaert à Neele, a formé la feuille. Parmi les personnages distingués qui ont assisté à cette expérience, nous citerons les ministres, le corps diplomatique, les notabilités scientifiques et industrielles, etc.

Nous recevons à l'instant les échantillons de la soie ou filasse et du papier du bananier, et c'est en effet un résultat surprenant. »

## SUÈDE

—Les journaux suédois du 26 janvier nous apprennent que S. M. Charles-Jean avait été frappé le matin même, d'un coup de sang, accompagné de vomissemens. Il entra ce jour-là même dans sa quatre-vingt-deuxième année, étant né le 26 janvier 1763.

Stockholm, le 26 janvier, huit heures du soir.

Le roi Charles-Jean, sans être précisément souffrant, se plaignait d'un peu de fatigue et de faiblesse. Cette indisposition n'avait aucun caractère alarmant hier au soir, au moment où Sa Majesté s'est couchée. Ce matin à six heures, le valet de chambre du roi a été réveillé par un léger coup de sonnette ; il est entré dans la chambre de son maître, et l'a trouvé sans connaissance.

Les médecins ont été appelés sur-le-champ, et on a pratiqué une saignée à l'instant même. Le roi avait toujours refusé précédemment de se laisser tirer du sang ; mais les gens de l'art ayant déclaré que c'était le seul moyen de sauver la vie de Sa Majesté, le prince royal a ordonné formellement qu'on y eût recours. Le sang est venu avec abondance, et présentant des caractères favorables ; en même temps de forts vomissemens ont soulagé l'auguste malade.

L'évanouissement n'a pourtant cessé qu'à onze heures : alors le roi a recouvré sa connaissance, a bu un verre d'eau sucrée, qu'il a pris et tenu lui-même ; mais ce n'est qu'à deux heures qu'il a pu proférer une parole et parler aux personnes qui l'environnaient. Plus tard le roi avait un peu dormi.

Tous les préparatifs commencés pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté ont été contremandés et les spectacles ont été fermés. Dès le matin, le conseil d'Etat, le gouverneur de la capitale, les chefs des régimens formant la garnison et les grands fonctionnaires s'étaient réunis au palais. Toute la ville est tristement préoccupée de ce douloureux événement.

Voici les bulletins qui ont paru dans la journée sur la santé de S. M. suédoise.

*Premier bulletin.*—« 26 janvier 1844, dix heures du matin.

« S. M. le roi, qui, hier soir, sans donner de signes d'indisposition, s'était couché comme de coutume, et avait dormi tranquillement pendant la nuit, a été pris ce matin, vers six heures et demie, de vomissemens et d'un mouvement de sang à la tête, qui dure encore quoiqu'il paraisse diminuer.

« Signé E. AF EDHOLM.

*Second bulletin.*—« Deux heures après midi.

« S. M. le roi est plus calme, et son état est en général plus satisfaisant qu'au moment de la publication du premier bulletin.

« Signé E. AF EDHOLM.

*Troisième bulletin.*—« Cinq heures du soir.

« L'état de la maladie de S. M. le roi n'a pas changé depuis deux heures.

« Signé E. AF EDHOLM.

P. S. Une lettre du 30 janvier, reçue le 2 février à Hambourg, annonçait qu'on avait peu d'espoir de conserver les jours de Sa Majesté suédoise.

## TURQUIE.

—On mande de la frontière de Turquie, 23 janvier :

« Des lettres que nous recevons à l'instant même de Jassy nous annoncent que cette ville était en proie à la plus grande fermentation. Les boy-

ards, irrités contre l'hospodar, étaient sur le point de faire un mouvement contre lui. On s'attendait à une révolte. Des écrits séditieux avaient été répandus dans le public. Des proclamations avaient été affichées pour exciter les citoyens à la révolte. Un pamphlet révolutionnaire avait pénétré dans le palais du prince Stourdza, dans l'hôtel du consul russe de Kotakue et dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Ce ministre fut tellement effrayé à la lecture du pamphlet, qu'il donna sur-le-champ sa démission et ses fonctions sont maintenant exercées par le directeur du ministère.

« Le mouvement paraît être général ; partout on refuse d'obéir aux lois et l'on s'attend d'un moment à l'autre à une abdication du prince Stourdza. On dit que le prince a expédié en toute hâte des courriers au consul-général russe Dashkoff. On espère que sa présence préviendra l'explosion du mécontentement public.

« Des lettres de Bucharest annoncent aussi comme prochain un mouvement révolutionnaire. Quelques-unes de ces lettres pourraient faire croire que Stirbey, frère du prince Bibesco, est d'accord avec les mécontents. »

## PORT-REPUBLICAIN.

—Le steamer Avon apporte les nouvelles suivantes du Port-Républicain, le 8 janvier :

« L'installation du nouveau président a eu lieu, avec grande pompe, le 4 janvier ; l'envoyé extraordinaire français, M. A. Barrot, l'amiral de Moges, l'état-major de l'escadre sous son commandement et le corps diplomatique ont assisté à cette cérémonie ; le soir, il y a eu feu d'artifice et grande illumination.

« Le 6, on a formé le ministère comme suit : M. Hérard Dumesic à l'extérieur et à la guerre ; M. J. Hippolyte à l'intérieur ; M. Perry à la justice et à l'instruction publique, et M. J. C. Imbert aux finances.

« Les commissaires chargés de s'entendre avec M. Barrot sont MM. Jean-Elie Usébe et Dumai-Lespinasse. Le terme échu sera payé, assure-t-on, et un envoyé viendra en France pour prendre des arrangements avec le gouvernement français concernant les paiemens ultérieurs. M. David Saint-Preux est désigné pour cette mission.

« A l'exception de l'ex-président Boyer et du général Inginac, les autres personnes décrétées d'accusation sont en liberté ou peuvent rentrer dans le pays.

« La tranquillité était parfaite. »

Nous avons une copie de la nouvelle constitution de Haïti.

Elle déclare que les Africains et les Indiens, et leurs descendants par le père ou par la mère, pourront devenir citoyens. Aucun blanc ne pourra obtenir ce titre.

La deuxième partie pourvoit aux droits civils et politiques.

La troisième partie pourvoit à l'égalité des citoyens. La liberté de la presse est garantie. Des écoles pour les deux sexes seront établies et l'enseignement y sera libre et gratuit. Le jury est établi.

Le peuple a le droit de s'assembler, mais sans armes.

Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, sont définis. Le pouvoir exécutif est le président, le pouvoir législatif est composé d'un sénat et d'une chambre des communes. Un tiers du sénat se renouvelle tous les deux ans.

Les couleurs de la république sont bleu et rouge, placés horizontalement. Les armes sont une palme surmontée du bonnet de la liberté et ornée d'une trophée d'armes avec la légende : « L'union fait la force. »

Port-au-Prince est le siège du gouvernement et prend le nom de Port-Républicain.

## MER ROUGE.

*Les deux grands Canaux.*—Les deux grands projets—nous pouvons dire les deux plus grands qu'on ait jamais connus dans les annales des améliorations internes, seront bientôt commencés : Le canal à travers l'isthme de Darien, pour joindre la Mer Pacifique à l'Atlantique, et le canal de la Méditerranée à la Mer Rouge. La jonction de l'Atlantique à la Mer Pacifique est un projet qui doit être d'un profit immense et incroyable pour le commerce du monde entier, mais le canal vers la Mer Rouge n'est que la reprise du vieux canal qui, à ce que nous croyons, joignait plutôt le Nil à la Mer Rouge en ligne directe qu'à la Méditerranée. Couper un canal à travers ces steppes immenses de sable accumulé depuis des milliers d'années, n'est point une entreprise ordinaire, et coûtera autant d'argent que le canal de l'Atlantique à la Mer Pacifique. La seule question est celle-ci ; qui commencera cette entreprise ? ce ne sera pas l'Egypte qui n'a sur la Mer Rouge aucune possession importante. L'Angleterre est grandement intéressée à frayer un passage vers l'Inde, et paierait volontiers les frais de ce projet, si elle pouvait avoir une garantie de possession paisible. Une fois les deux canaux achevés, le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance qu'il faut doubler pour entrer dans la Mer Pacifique ou aller aux Indes, seront complètement abandonnés—ce sera la plus grande révolution qu'on aura encore opérée dans la navigation.

## BRIGITTE.

## SUITE.

Son habit, quoique fort simple, fit sensation quand il reparut. On n'en dit mot ; mais l'effet se lisait dans les regards. La tante Lagache reporta les yeux sur le vêtement de ses-fils, et Joseph alarmé crut y deviner une rivalité naissante. Le dîner fut un dîner de province au lieu de la présence d'un étranger ; les femmes n'osaient manger, sinon la petite Brigitte, qui mangeait et bu-